



UNIVERSITÉ  
PARIS-EST  
MARNE-LA-VALLÉE



# TAXE D'APPRENTISSAGE

⋮ APPRENDRE ⋮ INVENTER ⋮ COMPRENDRE

# NOS ATOUTS

## LA QUALITÉ DE NOS FORMATIONS

Depuis sa création, l'UPEM - Université Paris-Est Marne-la-Vallée attache une grande importance à la professionnalisation. Concrètement, nous sommes la première Université française pour le nombre d'apprentis (+ de 23% de nos étudiants). Plus de 90 de nos diplômes sont ouverts à l'alternance (Université/Entreprise) et nous proposons 51 licences professionnelles.

## UN ENSEIGNEMENT ACADÉMIQUE DE QUALITÉ

Nous sommes une Université pluridisciplinaire, ce qui nous permet de former des étudiants dans des domaines de compétences variés.

Nous formons, dans tous les secteurs, des techniciens, des ingénieurs et des cadres qui seront vos collaborateurs de demain. A ce titre, nous disposons d'un véritable savoir-faire dans le secteur des services.

Des échanges auprès de 100 universités à travers le monde sont proposés à nos étudiants pour développer leur ouverture culturelle et internationale. Nos formations reposent sur des enseignants-chercheurs et des professionnels afin de préparer nos étudiants au mieux à l'environnement professionnel qui les attend.

## UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE

Depuis mars 2007, nous sommes membre d'Université Paris-Est (Communauté d'universités et établissements) aux côtés de l'École des Ponts ParisTech, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, l'ESIEE Paris, l'IFSTTAR, l'ENVA, le CNRS et l'INSERM entre autres.

## L'UPEM EN CHIFFRES

- Près 11000 étudiants
- + de 2300 apprentis (plus de 23% de nos étudiants)
- + de 725 enseignants/enseignants-chercheurs
- 12 composantes, 17 unités de recherches, 5 écoles doctorales
- 450 personnels administratifs

### + DE 180 FORMATIONS

#### DIPLÔMANTES :

- + de 90 diplômes ouverts à l'alternance
- 8 Diplômes Universitaires de Technologie, DUT (Bac+2)
- 23 Licences générales (Bac+3)
- 51 Licences professionnelles (Bac+3)
- 75 Masters (Bac+5)
- 7 Diplômes d'ingénieurs
- 1 Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)
- 6 Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)
- 19 Diplômes d'Université, DU (formations qualifiantes)

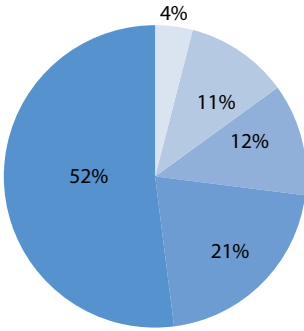
## NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Informatique
- Systèmes d'information
- Mathématiques
- Statistiques
- Finances
- Electronique
- Télécommunications
- Mécanique
- Génie civil
- Systèmes industriels
- Physique
- Chimie
- Procédés
- Urbanisme
- Géoenvironnement
- Arts et technologies
- Sciences politiques
- Sciences humaines et sociales
- Lettres et langues
- Management
- Ingénierie des services
- Organisations
- Ressources humaines
- Toursime
- Banque
- Assurance
- Qualité

## À L'ÉCOUTE DE SES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Toujours à l'écoute de ses partenaires, l'UPEM dispose d'un Comité Relations Entreprises, véritable guichet unique pour aider les entreprises à se rapprocher de l'UPEM : stages, emplois, thèses, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage, formation continue, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

## COMMENT UTILISONS-NOUS LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?



■ 4% dédiés à l'organisation des visites pédagogiques

■ 11% dédiés à l'achat de matériel scientifique pédagogique (machines-outils).

■ 12% dédiés au développement des moyens informatiques et audiovisuels à disposition de nos étudiants.

■ 21% dédiés à l'acquisition d'ouvrages/revues, fournitures et consommables pour l'orientation et l'insertion professionnelle de nos étudiants.

■ 52% dédiés à l'achat de matériels informatiques et de logiciels professionnels pour faciliter l'intégration de nos étudiants au monde de l'entreprise.

## POURQUOI VERSER SA TAXE D'APPRENTISSAGE A L'UPEM ?

C'est le seul impôt libre d'affectation. Verser sa taxe d'apprentissage à l'UPEM, c'est investir directement dans le développement de la professionnalisation.

Pour permettre aux étudiants de l'UPEM d'améliorer leurs conditions d'études et leur employabilité, grâce à des équipements de pointe correspondants aux usages des professionnels.

## COMMENT INVESTIR VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A L'UPEM ?

Vous pouvez verser votre hors quota (barème) soit sur la catégorie B ou la catégorie C, soit par cumul B et C :

- à l'UPEM
- directement à la formation de votre choix

Pour verser votre quota, nous vous conseillons le CFA Descartes et le CFA Ingénieurs 2000.

L'UPEM est également habilitée à recevoir des subventions en nature (matériel pédagogique et scientifique), déductibles au titre de la taxe d'apprentissage.

## MODALITÉS DE VERSEMENT

La taxe d'apprentissage doit être versée via un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA), en précisant qu'elle soit reversée à :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée / n° SIRET : 19932056500492

Pour verser votre taxe d'apprentissage à une formation spécifique, vous devez indiquer à l'OCTA « Versement à l'UPEM », l'intitulé de la formation et en précisant éventuellement le nom de son responsable.

Pour plus d'informations sur la taxe d'apprentissage et consulter la liste des formations habilitées à percevoir la taxe d'apprentissage.

[www.u-pem.fr](http://www.u-pem.fr)

## ILS NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE

ADP • AXA TECHNOLOGY SERVICE FRANCE • BNP PARIBAS • BOUYGUES BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE • CCI DE PARIS • CCI DE SEINE-ET-MARNE • EIFFAGE CONSTRUCTION • EURODISNEY • EXANE GROUPE • FACEO FM • FORCE SECURITE INTERNATIONALE • FRANCE TELECOM • GEOXIA RESSOURCES • GROUPE LUCIEN BARRIERE SAS • GROUPE SETS • HSBC • ICADE • JET TOURS • LA POSTE • MUTUAIDE ASSISTANCE • OMNICOM MEDIA GROUPESES • RECTICEL • RENAULT RETAIL GROUP • SDTC CASINO DE CASSIS • SNCF • VEOLIA

• **TAXE D'APPRENTISSAGE**

Agence comptable

Mikaella HAMON

mikaella.hamon@u-pem.fr

T : 01.60.95.75.13

• **RELATIONS ENTREPRISES**

Aini HANNACHI

fc@u-pem.fr • vae@u-pem.fr

T : 01 60 95 70 22

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

UNIVERSITÉ ———  
— PARIS-EST



© Iconothèque Epamarne / Architectes : ROUGERIE & HOUARD  
/ Photographe : Eric MORENCY, 2008